

vie

Exemples de tarifs	Option 1	Option 2
Age souscription : <b>52 ans</b> Rente mensuelle choisie : <b>300 €</b>	<b>17,22 €</b>	<b>12,12 €</b>
Age souscription : <b>64 ans</b> Rente mensuelle choisie : <b>500 €</b>	<b>50,02 €</b>	<b>34,97 €</b>

“ Mme D. : j'ai 52 ans et j'ai fait mes calculs. Je pense que 300 € par mois, ce serait idéal s'il m'arrive quelque chose sachant que j'aurais ma retraite et ma complémentaire santé.

Mr P. : À mon âge (64 ans), on ne sait jamais ce qui peut arriver et comme je n'ai pas beaucoup cotisé... j'ai choisi une rente de 500 €/mois. Mon conseiller m'a dit que si je m'étais penché sur la question plus tôt, j'aurais eu des montants de cotisation moins élevés.

Nos tarifs varient selon l'âge à l'adhésion.  
Découvrez le vôtre avec votre conseiller.



9 rue Gambetta 90000 BELFORT  
tél. 03 84 58 62 62

La souscription et la gestion du contrat Indépendance Services sont certifiées ISO 9001-V 2000.

Garantie proposée par : Union Nationale de la Prévoyance de la Mutualité Française (U.N.P.M.F.), union soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité, enregistrée au Registre National des Mutuelles sous le numéro 442 574 166, agréée pour les branches 1, 2, 20, 21 et 22.  
Siège social : 255, rue de Vaugirard – 75015 PARIS



Anticiper pour rester

libre



PIS DPI P06118 - real mark UNPMF - ALONA - 09/2006



## Une rente pour vivre dans les meilleures conditions

### Et si je devenais dépendant ?

La question fait peur et pourtant...

Souscrire dès à présent un contrat Indépendance Services, c'est la certitude de pouvoir :

- faire face financièrement,
- vous faire aider si vous n'êtes plus capable d'effectuer les actes basiques du quotidien,
- pouvoir rester chez vous dans les meilleures conditions.

### \* Adhérez dès 50 ans très simplement

Vous pouvez souscrire au contrat Indépendance Services de 50 à 74 ans. Les primes sont payables au mois, au trimestre, au semestre ou à l'année.

### \* Une rente de 300 à 2000 €

Vous choisissez le montant de la rente souhaitée. Elle sera versée dès la reconnaissance de votre état de dépendance. Vous toucherez jusqu'à 100% de la rente choisie selon votre état et l'option choisie à la signature du contrat.

### \* Acceptation médicale simplifiée

Si vous avez moins de 65 ans et si vous optez pour une rente inférieure à 1500€, le questionnaire médical est simplifié.

## Des services car l'argent ne résoud pas tout

### \* Profitez de la vie

Le contrat Indépendance Services vous donne droit à un ensemble de services très utile au quotidien :

- Conseils, informations, assistance,
- recherche de prestataires médicaux,
- livraison de repas, de médicaments,
- déplacements accompagnés,
- recherche d'aide-ménagère ou de garde-malade après hospitalisation etc.

Vous n'êtes jamais seul !

### \* La gestion de votre quotidien

Vous pouvez transformer votre rente (à partir de 500€/mois) en prestation de services. Après un bilan complet de vos besoins, notre partenaire Filassistance International met en place avec vous un plan d'aide à domicile de 5 services maximum. Ils contribueront à une meilleure qualité de vie et à votre maintien à domicile le plus longtemps possible.

**-10%**

Pour toute  
adhésion  
en couple



Une cotisation adaptée à votre budget